

## Certificat



Agalma Conseil est certifié pour ses actions de :

L. 6313-1-1 Actions de formation  
L. 6313-1-2 Bilan de compétences

situé à :

35 chemin de Saint Geniest  
84000 Avignon

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme Agalma Conseil (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93840304484, SIRET 501157564) et atteste de sa conformité aux:

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Guide de lecture du Référentiel national qualité et le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail
- Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
- à la procédure de certification PRO 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable\* du 02/07/2020 au 01/07/2024

Certificat n° F0081 (\*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 21/12/2021  
Président de PRONEO CERTIFICATION  
Yves PARIOT

